



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pommes

Question écrite n° 25463

Texte de la question

M. Jean Launay appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les préoccupations des producteurs de pommes au seuil de la récolte 2003. La moitié de la production nationale étant destinée à l'exportation, principalement vers des marchés d'outre-mer (Amérique du Sud, Asie du Sud-Est...), les intéressés redoutent une mévente due à la présence de nombreux petits calibres, conséquence de la sécheresse et de la canicule qui a sévi dans notre pays. Or pour éviter un engorgement du marché avec une baisse des prix comme corollaire, ces producteurs de fruits mettent l'accent sur la nécessité d'un dégagement de tonnages hors du marché européen. A cet égard, ils précisent que la faiblesse du dollar par rapport à l'euro ou encore la suppression des plans de campagne dans le budget de l'ONIFLHOR leur sont particulièrement préjudiciables ; en outre, il convient de préciser que, dans un marché très concurrentiel, les producteurs nord-américains se trouvent en position de force grâce notamment à des aides directes et des mesures de défiscalisation. Considérant ces éléments, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître la suite qu'il entend réserver aux demandes des professionnels de la filière d'un soutien financier conséquent, en appui aux exportations maritimes susvisées.

Texte de la réponse

Les caractéristiques particulières des pommes françaises de cette campagne (petit calibre, faible coloration des galas notamment) et la présence plus massive de pommes en provenance de l'hémisphère sud ont suscité l'inquiétude de la filière pour l'écoulement des produits français sur le marché intérieur ou à l'export qui constitue un débouché important. Dès les premières ventes de pommes de la variété Gala, qui inaugurent la campagne pour cette espèce fruitière, alors que des difficultés effectives sont apparues, des réunions de travail avec les professionnels du secteur de la pomme ont été organisées pour anticiper, autant que faire se peut, les difficultés rencontrées. Une première aide de 250 000 euros a été débloquée pour accompagner les projets d'exportation et ce malgré les actuelles contraintes budgétaires. En amont de cette aide débloquée en urgence, le secteur de la pomme ainsi que celui du kiwi ont pu bénéficier d'une aide de la Communauté européenne et de l'État dans le cadre du programme de promotion « PROMEUROP » 2003-2006. L'aide globale pour ce projet présenté par l'interprofession, de plus de 19,5 millions d'euros sur trois ans, est d'un montant encore jamais atteint. Par ailleurs, la Commission a renouvelé pour trois ans son accord pour le programme « EUROFEL » de promotion de la pomme sur les pays tiers, à hauteur de près de 3 millions d'euros dont 2,1 millions débloqués par les pouvoirs publics. Ce type de soutien à la promotion des produits est de nature à favoriser la consommation et à prévenir les difficultés de marché. Un premier bilan en cours de campagne sera réalisé dans les prochaines semaines afin d'analyser si des difficultés persistent dans ce secteur. D'ores et déjà, en fonction des variétés, on constate une évolution satisfaisante. Les inquiétudes de début de campagne semblent s'atténuer. Il convient toutefois de rester très vigilant sur l'évolution de cette campagne.

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25463

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 29 septembre 2003, page 7376

Réponse publiée le : 22 décembre 2003, page 9821